

APPEL A CANDIDATURES ELECTIONS CSE UES SFR

Le 24 Avril 2019

APPEL A CANDIDATURES

SUD recherche activement des candidates et candidats pour les élections à venir.

N'hésitez pas à rapidement prendre contact avec nous à ce sujet, il y a des places sur nos listes.

Nous déposons nos listes le 6 Mai fin de matinée

POURQUOI SUD ?

SUD, pour Solidaires Unitaires et Démocratiques, propose un renouveau syndical qui permettra d'apporter de la pluralité dans les instances dans lesquelles, actuellement, un syndicalisme dit "d'accompagnement" est majoritaire.

A ce jour, la CFDT et l'UNSA cumulent 62% de représentativité suite aux dernières élections. A eux seuls, ils font la pluie et le beau temps puisqu'il suffit d'une représentation de 50 % pour qu'un accord soit valide.

En cette période de **NAO**, il faut garder en tête que seuls les syndicats représentatifs sont conviés aux négociations des différents accords, leur permettant ainsi de communiquer vers les salariés.

Il nous semble indispensable d'assurer une diversité dans le dialogue avec la direction. Pour cela, il est nécessaire d'avoir plusieurs types de syndicats forts afin de leur permettre de peser dans les débats.

Car si la garantie des profits doit être assurée, le partage des richesses et l'amélioration ou le maintien de bonnes conditions de travail sont aussi primordiaux.

ADIEU DP, CE ET CHSCT, BONJOUR LE CSE

Mis en place par les ordonnances Macron du 22 septembre 2017 (contre lesquelles SUD s'est battu et a appelé à se battre) dans le cadre de la réforme du Code du travail, le Comité Social et Économique (CSE) est destiné à remplacer l'ensemble des institutions représentatives élues du personnel de l'entreprise. **Cela va donc modifier profondément la représentation du personnel.**

La fusion des instances de représentation du personnel concentre en un lieu unique l'ensemble des échanges entre direction et représentants des salariés. Se faisant elle empêche toute spécialisation des élus et les oblige à être opérationnels et compétents sur tous les sujets en même temps, et cela sans nouveaux moyens.

Le nombre d'élus est en plus revu à la baisse alors que le nombre de sites géographiques dans l'UES a doublé depuis 2015. Enfin l'organisation centralisée du CSE, ne permet plus d'assurer la prise en compte correcte des problématiques impactant les sites distants.

A ce jour, dans l'UES SFR élargie (Accord de Mars 2019), la direction annonce qu'il y a 627 mandats électifs. En passant au CSE, elle annonce qu'il n'y aura plus que 456.

En plus de **perdre 27% d'élus**, les **suppléants seront des élus "fantômes"** puisqu'ils ne pourront siéger qu'en cas d'absence du titulaire.

Il s'agit d'un recul important car il sera plus difficile aux suppléants de s'impliquer dans l'actualité de l'instance et dans les dossiers et sujets traités en son sein.

Moins d'élus, plus de sites, les élus seront donc fatalement éloignés du terrain. **En clair, c'est un vrai recul pour la défense de nos droits et la négociation des nouveaux...**

Sud PTT

**Fédération des activités postales
et de télécommunications**



Via l'accord CSE (auquel SUD n'a pas été convié), la direction a découpé l'UES en 7 CSE nationaux

- CSE B2B
- CSE Réseau et SI
- CSE B2C et Fonctions Support
- CSE SRR
- CSE SMR
- CSE SFR FTTH
- CSE HIVERY

Les salariés vont donc élire les futurs membres du CSE dont ils dépendent, **et uniquement ces derniers**. En effet, les membres du CSE Central seront toujours désignés parmi les élus des différents CSE. Les membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT qui se rapproche de l'ancien CHSCT mais avec beaucoup moins de pouvoir), seront désignés par le CSE (c'était déjà le cas pour les CHSCT) parmi ses membres élus titulaires ou suppléants. Pas de CSSCT dans les régions, ici encore, tout est centralisé...

Les **représentants de proximité** (qui se rapprocheraient de nos anciens DP avec, en plus, des missions historiques CHSCT, mais sans le pouvoir de cette ancienne instance) seront eux aussi **désignés** lors d'un vote effectué par les titulaires des CSE. Les moyens qui leur sont conférés sont très limités (échanges possible UNIQUEMENT avec la direction locale et via des outils ridicules type « Teams », réunions tous les 2 mois, pas de procès-verbaux des réunions...).

SUD défend l'idée que les représentants du personnel doivent être au plus près des salariés. Pour répondre à cela, le découpage des CSE de l'UES SFR aurait donc dû être fait de façon géographique, et non à l'échelle nationale.

Une élite bureaucratique n'a aucune légitimité pour décider des directions à prendre pour tous les autres ; c'est la base de la démocratie. C'est d'ailleurs dans un souci de démocratie que nous avons voté pour que la désignation des membres du CSE Central se fasse à la proportionnelle (en respect du vote des salariés) bien que cela nous soit défavorable.

SUD luttant contre toutes formes de discrimination, nous avons refusé de signer le Protocole d'Accord Pré-électoral. En effet, dans le cadre des élections, ce dernier permet aux élus de reporter des congés alors que la direction l'interdit aux autres salariés. Nous voyons ici une discrimination.

Le tableau n'est pas reluisant, il est nous paraît donc indis évoluer tout cela dans le sens des salariés, aussi nous sou candidat sur les listes pour faire contre poids.

SUD SFR



Contacts: VANDEN-BIL Frédéric RSS SUD SFR
Tel : 06 27 30 18 44
Facebook : <https://www.facebook.com/sud.solidaires.sfr>
Twitter : <https://twitter.com/SudSfr>
Mail : sudsfr@sudptt.fr

